

**MODIFICATION D'UN REPRÉSENTANT
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES VERSANTS D'AIME
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS**

L'an deux mil vingt-six le 22 juillet, le Conseil communautaire dûment convoqué le quinze juillet, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Rémy COUNIL, Président.

Christian VIBERT est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BOIRARD Brigitte, COLEUR Amandine, DUCHOSAL Sylviane, MONTMAYEUR Rachèle, NICOT Noémie, SELLINI Sabine, SILVESTRE Claudie, VIALLET Amélie
MM. COUNIL Rémy, AUBONNET David, BOCH Jean-Luc, CHENU Hervé, MARCHAND-MAILLET Thierry, OUGIER Pierre, RICHERMOZ Benoit, SILVESTRE Jean-Louis, VÉNIAT Daniel-Jean, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mmes FAGGIANELLI Evelyne (donne pouvoir à M. Pierre OUGIER), FAVRE Maryse (donne pouvoir à M. Benoit RICHERMOZ), MARTINOD Marie (donne pouvoir à Mme Sabine SELLINI)
MM. PELLICIER Alexandre (donne pouvoir à M. Hervé CHENU), SPIGARELLI Lucien (donne pouvoir à Mme Sylviane DUCHOSAL)

En exercice : 23	Présents : 18	Absents : 5	dont pouvoirs : 5
------------------	---------------	-------------	-------------------

Date de publication : 28 juillet 2026 au 28 septembre 2026

Le Président rappelle que par délibération n°2026-061 en date du 29 avril 2026, le conseil communautaire a élu 6 membres en plus du Président pour représenter la Communauté de communes Les Versants d'Aime au CIAS, comme suit :

- Mme Brigitte BOIRARD
- Mme Sylviane DUCHOSAL
- Mme Maryse FAVRE
- Mme Sabine SELLINI
- Mme Claudie SILVESTRE
- Monsieur Lucien SPIGARELLI

Suite à la démission de Monsieur Lucien SPIGARELLI en qualité de représentant élu de la Communauté de communes Les Versants d'Aime au sein du CIAS, il convient de procéder à son remplacement.

Le Président rappelle au conseil communautaire que conformément à l'article R.123-29 du Code de l'Action Sociale et des Familles l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale élit ses représentants au conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale au scrutin majoritaire à deux tours. Le scrutin est secret.

Le Président recueille pour cette élection la candidature de :
- Rachèle MONTMAYEUR

Sandrine CLAIR et Alexia DUBOIS sont désignées assesseurs du scrutin.

Le Président rappelle que les autres membres demeurent inchangés.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 23
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 23
- nombre de votes « pour » : 23
- nombre de votes « contre » : 0

Vu l'article R.123-29 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu la candidature du membre du conseil communautaire suivant :

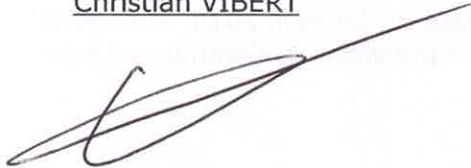
- Rachèle MONTMAYEUR

DÉCLARE que Rachèle MONTMAYEUR est élue membre du conseil d'administration du CIAS des Versants d'Aime, suite à la démission de Monsieur Lucien SPIGARELLI.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 22 JUILLET 2026.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Christian VIBERT



Le Président,
Rémy COUNIL

